

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. MacLean:** Je serais heureux d'entendre le gouvernement fédéral déclarer que, si les citoyens des Maritimes, de la Colombie-Britannique ou du Québec décident, par des moyens démocratiques, que la très grande majorité d'entre eux veulent se séparer de la Confédération, ils en ont pleinement le droit.

• (4.40 p.m.)

Je ne suis d'aucune façon séparatiste. Je juge cette option peu judicieuse. Mais je serais le premier à défendre pour toute région du Canada, le droit de se séparer de la Confédération en son propre intérêt. Les actions ambiguës du gouvernement central ont fait croire au peuple, injustement je le pense, qu'il est lié à la Confédération. Tel n'est pas le cas. Nous avons été ambigus en plus d'un domaine ou secteur, et il n'y a rien d'étonnant à ce que nous fassions maintenant face à une crise.

Nous avons confondu—et cela était de toute façon reflété dans l'attitude du gouvernement—la liberté de parole avec le droit pour les anarchistes de répandre, par le truchement des chaînes nationales de radio et de télévision leur venin dans l'esprit des gens, ce venin secrété par notre réseau national. Nous avons subventionné des anarchistes grâce à des organismes comme la Compagnie des jeunes Canadiens et le Conseil des arts. Nous avons imposé notre population jusqu'à un point révoltant. Cette année, chaque Canadien, homme, femme et enfant, devra verser en moyenne \$656 au gouvernement. Une famille de six personnes verse en moyenne \$3,600 uniquement au gouvernement fédéral, sans compter les gouvernements provinciaux et municipaux. Ainsi, grâce à cet état de chose, nous devenons presque des employés de l'État puisque nous devons passer de si longues heures à travailler pour payer nos impôts.

Dans notre milieu, le père et la mère doivent presque travailler s'ils veulent éduquer leurs enfants et leur accorder une instruction supérieure. Grâce à de gros sacrifices et de gros efforts, ces jeunes qui ont été privés de leur milieu familial, sont alors envoyés à l'université afin de devenir des disciples de révolutionnaires qui consacrent leur temps à la destruction de notre civilisation. Nous avons permis à ce genre d'individus de s'infiltrer dans nos universités au nom de la liberté de pensée.

**Des voix:** C'est honteux!

**L'hon. M. MacLean:** A mon humble avis, c'est de la foutaise. Le gouvernement a amoindri nos symboles nationaux. Il a supprimé un grand nombre de traditions dans les forces armées, ces mêmes forces auxquelles nous devons maintenant faire appel. Il a banni de notre drapeau national le symbole de la chrétienté, parce que c'est démodé, j'imagine. Nous avons raillé la loi et l'ordre au nom de la liberté de parole. Nous avons longuement parlé de la liberté d'action individuelle. Monsieur l'Orateur, qu'est-ce que c'est que la liberté d'action individuelle? La liberté de faire tout ce qu'on veut, c'est la liberté de la jungle. Rien de plus, rien de moins.

Je crois que, ces dernières années, le gouvernement s'est campé dans une attitude schizophrène vis-à-vis de ses responsabilités. Je crois que cela est dû au fait qu'il

[L'hon. M. MacLean.]

se compose de deux factions qui prévalent à tour de rôle. J'espère cependant que la faction gouvernementale qui l'emportera la prochaine fois est celle qui a foi en quelques-uns des principes que nous tenons pour sacrés, que la plupart des Canadiens chérissent et qu'à l'avenir nous prendrons un peu mieux soin de notre héritage. D'aucuns s'exclameront: «Oh, le patrimoine!—c'est du chiqué. Ce qu'il nous faut, c'est un monde nouveau». A mon sens, monsieur l'Orateur, un pays qui méprise et abandonne son patrimoine c'est comme un homme qui perd la mémoire.

Ce n'est pas par magie que nous sauvegarderons notre mode de vie. Nous devons nous y mettre nous-mêmes. Il nous faut reconnaître que le code d'éthique selon lequel nous vivons est, en dernière analyse, établi, préservé et protégé uniquement par le sens de l'honnêteté qu'ont les gens qui se trouvent à en être provisoirement les gardiens. Par exemple, il est inutile de faire prêter le serment de loyauté ou le serment d'office à quelqu'un pour qui cet acte ne signifie rien. Il n'y a aucun moyen de priver de pouvoirs particulièrement destructeurs un gouvernement qui veut avoir plus de pouvoir qu'il n'en a besoin. Si je dis ces choses, ce n'est pas que je blâme le gouvernement d'avoir agi comme il l'a fait, mais nous devrions reconnaître que lorsqu'un gouvernement devient un gouvernement, il est tout puissant et que rien ne garantit l'avenir de ce que nous estimons être notre mode de vie, si ce n'est le bon vouloir des membres du gouvernement à perpétuer ce mode de vie.

**M. Ross Whicher (Bruce):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de parler longuement. Avant d'aborder le sujet de mon exposé, je voudrais féliciter le motionnaire de l'Adresse en réponse au discours du trône. N'oublions pas qu'il est un député du déversoir! Nous ne sommes pas nombreux ici cet après-midi mais, parfois, nous tenons, je pense, la balance du pouvoir à la Chambre. Nous sommes donc fiers qu'un député du déversoir ait été choisi pour proposer l'Adresse.

A certains de mes amis qui sont à ma gauche et qui ne le connaissent pas aussi bien que les autres, je tiens à dire qu'il est parfaitement bilingue. Il parle le français et l'anglais à la perfection, et il connaît aussi une troisième langue. Il faut féliciter un député de cette qualité d'avoir proposé l'Adresse de façon aussi accomplie et aussi de si bien représenter la grande circonscription de Bourassa.

J'aimerais aussi féliciter le député qui a appuyé l'Adresse en réponse au discours du trône, le député d'Assiniboia (M. Douglas). De tous les côtés de la Chambre les commentaires vont bon train à l'égard des pauvres cultivateurs de l'Ouest. Certains de mes amis à ma gauche seraient surpris d'entendre les remarques que le député nous a faites au caucus à propos des producteurs de blé et de la détresse où ils se trouvent. La Commission canadienne du blé et le ministre responsable de la vente du blé se sont donc remués et le blé se vend maintenant. Mes félicitations au député d'Assiniboia.

J'aimerais cet après-midi parler d'un sujet qui regarde quelque peu ma circonscription, mais j'ai l'impression